

HMI des 4 juillet et 5 septembre 2017 des agents d'entretien du Finistère

Temps de travail

Beaucoup d'agents à temps partiel : 122 h par mois. **Demande de temps complets**, les salaires sont bas.

Frais de déplacements :

1. La procédure de remboursement des frais de déplacements n'est pas connue des agents lorsqu'ils utilisent leur véhicule personnel pour se rendre d'un site à un autre.
2. Le remboursement des frais de transport ne permet pas de faire face aux frais d'entretien des voitures personnelles. **Les frais sont remboursés 6 mois plus tard.**
3. Certains assureurs demandent **une sur-prime pour les déplacements professionnels**. La collectivité doit prendre en charge ces frais supplémentaires.
4. L'accès aux voitures de service reste difficile. Nécessité d'avoir une voiture pour se rendre sur les lieux de travail.

Exemple : Une personne qui travaille 137 heures sur 5 sites différents.

Stationnement sur le lieu de travail :

Sur certains sites, les agents d'entretien des locaux ne sont pas intégrés au planning des stationnements sur le site : ils commencent de bonne heure et doivent se garer loin du site.

Mise en place de la professionnalisation :

C'est un point positif : un encadrement d'agent de maîtrise permet de mieux organiser les plannings.

Le non-remplacement des arrêts de travail :

Les agents en arrêt de maladie ne sont pas remplacés.

Les encadrants demandent que le ménage soit fait en mode doux par les collègues présents. Mais cela a ses limites. Le remplacement effectué sur la période des vacances (ralentissement de l'activité en générale), n'est pas comparable à des semaines de pleine activité des services.

Les obligations de nettoyage sur un secteur de remplacement restent très lourdes compte tenu des surfaces. Exemple les circulations : alors que l'escalier est à faire une fois par semaine, les couloirs les sanitaires, l'espace accueil public et la cuisine sont à faire tous les jours.

L'accès aux ordinateurs :

- Manque de temps pour se rendre sur internet
- Manque de formations.
- Certains agents ne connaissent pas l'utilisation de la messagerie professionnelle.

Matériel :

1. Le problème des MOP. Le brossage à la main des franges est archaïque. 5 semaines d'attente des MOP envoyés au pressing et, elles ne reviennent pas toutes.
2. Certains agents achètent eux-mêmes une partie de leur matériel. L'idéal serait l'achat de machines à laver sur les sites. Propos d'agents : « Sur Brest, par exemple, des cuisines sont refaites avec tout un matériel électroménager coûteux, mais quand on demande une machine à laver pour le ménage : *il n'y a pas de budget* ».
3. Beaucoup de sites n'ont pas de point d'eau adaptés pour le ménage, certains même, sont inexistants. **Lavage des MOP dans le lavabo des toilettes**. Même problème pour le nettoyage des disques de mono-brosses : manque de bacs adaptés.

Des agents nous ont fait remonter des demandes de matériel professionnel :

- aspirateurs dorsaux,
- petites auto-laveuses, plus efficaces pour remplacer la mono-brosse.

Ces matériels réduiraient les gestes pénibles.

Nous avons sollicité un entretien avec les directions concernées pour exposer les problèmes que vous rencontrez.